

## *Imperatores forma ac decore corporis [...] comparantibus* (Tacite, *Histoires*, 1.7)

Enjeux politiques des discours populaires sur le corps des Princes (14-70 ap. J.-C.)

*Imperatores forma ac decore corporis [...] comparantibus* (Tacitus, *Histories*, 1, 7): *Popular Speeches on the Princeps' Body as Political Discourse in Rome (14-70 AD)*

Louis Autin

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mondesanciens/4013>

DOI : [10.4000/mondesanciens.4013](https://doi.org/10.4000/mondesanciens.4013)

ISSN : 2107-0199

### Éditeur

UMR 8210 Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques

### Référence électronique

Louis Autin, « *Imperatores forma ac decore corporis [...] comparantibus* (Tacite, *Histoires*, 1.7) », *Cahiers « Mondes anciens »* [En ligne], 16 | 2022, mis en ligne le 26 avril 2022, consulté le 27 janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/mondesanciens/4013> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mondesanciens.4013>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 janvier 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

## *Imperatores forma ac decore corporis [...] comparantibus (Tacite, Histoires, 1.7)*

Enjeux politiques des discours populaires sur le corps des Princes (14-70 ap. J.-C.)

*Imperatores forma ac decore corporis [...] comparantibus (Tacitus, Histoires, 1, 7): Popular Speeches on the Princes' Body as Political Discourse in Rome (14-70 AD)*

**Louis Autin**

---

Tu dis « moi » et tu es fier de ce mot. Mais il y a quelque chose de plus grand, à quoi tu refuses de croire, c'est ton corps et sa grande raison ; il ne dit pas mot, mais il agit comme un Moi.

Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*,  
« Des contempteurs du corps », trad. G. Bianquis,  
Paris, 2007 [1<sup>ère</sup> éd. 1892].

- 1 L'objectif de la présente contribution est d'interroger le caractère proprement politique des discours attribués à la foule urbaine et portant sur le corps des Princes à Rome, au 1<sup>er</sup> siècle<sup>1</sup>, en mobilisant tout particulièrement les outils de la philosophie du pouvoir développés par Michel Foucault<sup>2</sup>. Plus précisément, il s'agit d'appliquer son approche microphysique du pouvoir aux relations entre la foule urbaine et les élites du premier principat, afin d'étudier les modalités par lesquelles la plèbe de Rome<sup>3</sup> pouvait incarner une force contraignante dans les relations de pouvoir et agir sur le Prince ou son entourage, détenteurs de l'autorité politique. Sur ce sujet, le principal apport de Michel Foucault a consisté à ne plus interroger le pouvoir au prisme d'une théorie univoque de la domination. Consubstantiel aux relations sociales, le pouvoir, selon lui, ne se définit pas comme une « opposition binaire et globale entre les dominateurs et les dominés » (Foucault 1976, p. 124) ; il ne doit pas être conçu comme « un phénomène de

domination massif et homogène » (Foucault 1997, p. 26), mais bien plutôt comme un réseau au sein duquel se nouent de nombreuses relations qui n'ont rien d'unilatéral. Ainsi, dans cette « multiplicité des rapports de force » (Foucault 1997, p. 254) où s'incarne le pouvoir, le « dominé » n'est pas moins susceptible d'exercer du pouvoir que le « dominant ».

- 2 Cette réflexion du philosophe peut être appliquée à la Rome du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, avec toute la prudence qu'appelle bien sûr l'utilisation de notions contemporaines pour une aire chrono-culturelle aussi lointaine. De fait, les réformes des comices centuriates, menées depuis l'époque augustéenne et achevées par Tibère, finirent de transformer l'intervention du peuple dans le processus électoral en un rôle d'acquiescement certes essentiel, mais uniquement formel – en d'autres termes, en une perte théorique de pouvoir<sup>4</sup>. Toutefois, si, sous les Julio-Claudiens, la voie institutionnelle n'offrait pas, ou plus, un lieu d'exercice effectif du pouvoir pour la plèbe urbaine, l'évolution du régime permit l'émergence d'un très grand nombre de lieux et d'occasions où la foule pouvait s'adresser directement au Prince<sup>5</sup>. Quoique n'appartenant pas aux institutions politiques à proprement parler, ces cérémonies diverses (jeux, *adventus*, rencontres informelles sur le Palatin ou dans les rues de Rome) représentaient autant d'occasions lors desquelles certains segments de la plèbe urbaine faisaient entendre leur voix à l'empereur, dont on attendait qu'il y fût attentif et qu'il s'y montrât sensible. Véritables « langages parallèles » du politique<sup>6</sup>, ces discours collectifs peuvent être analysés comme des moyens pour les groupes infra-équestres d'exercer sur les autorités publiques un pouvoir effectif dont les évolutions institutionnelles les avaient en partie privés.
- 3 Le croisement entre l'étude des discours collectifs et la problématique du corps met en lumière cette réversibilité des relations de pouvoir. Si l'on s'intéresse aux attaques que les plébéiens réservèrent aux corps des aristocrates sur la période interrogée, on constate que c'est moins en actes qu'en paroles qu'ils procédèrent<sup>7</sup>. Les cas d'agression et de lynchage existent, bien entendu, de celui de Séjan en 31 (Cassius Dion, *Histoire romaine*, 58, 11) jusqu'à celui de Flavius Sabinus en décembre 69 (Tacite, *Histoires*, 3, 74), mais ils se produisent presque toujours consécutivement à la chute du personnage en question, voire après sa mort<sup>8</sup>. Il s'agit certes d'actes politiques significatifs, mais qui paraissent relever davantage de l'exutoire que d'un réel levier d'action. À l'inverse, ce sont bien plus les menaces physiques qui permettent aux foules d'exercer une pression sur les autorités publiques en vue d'obtenir satisfaction, souvent avec succès<sup>9</sup>. Si l'on définit le pouvoir, toujours suivant Foucault, comme l'acte de « conduire des conduites », donc comme une forme de gouvernement, au sens large qu'avait le terme à l'époque classique (Foucault 1994, p. 237), c'est bien plutôt dans ces paroles qu'on trouvera une manière, pour certains segments infra-équestres de la société romaine, d'exercer du pouvoir. En effet, ces groupes se révélaient capables de mobiliser dans leurs clameurs et leurs rumeurs une *potentielle* agression physique pour arriver à leurs fins. Le châtement du *culleus* fut l'une de ces menaces employées par la plèbe au 1<sup>er</sup> siècle : en 24, par exemple, elle menaça de ce supplice Vibius Serenus, accusé d'avoir fomenté une accusation de trahison contre son propre père, et le contraignit à quitter la ville<sup>10</sup>. Ce cas n'est pas isolé : lorsqu'ils tombèrent en disgrâce, Néron<sup>11</sup> ou Tigellin<sup>12</sup> furent la cible des mêmes menaces, qui pouvaient aussi toucher le Sénat<sup>13</sup>. Même le corps effectivement outragé est susceptible de l'être une seconde fois – et presque plus grièvement – par les mots, à l'instar de celui de Tibère, de Galba ou de Vitellius<sup>14</sup>,

humiliés pour leurs vices physiques après avoir été lynchés par la foule. Le corps devient donc objet de discours dans la voix populaire, et, tout autant que les agressions effectives, ces paroles collectives disent quelque chose des relations de pouvoir dans la Rome du 1<sup>er</sup> siècle.

- 4 Nous analyserons donc les discours populaires sur le corps des Princes pour les enjeux de pouvoir qu'ils incarnent, autrement dit pour leur valeur proprement politique. Cela suppose d'aller contre les sources littéraires qui, la plupart du temps, les donnent comme non politiques et comme anecdotiques : ce sera l'objet d'une rapide première partie. Nous insisterons ensuite sur la valeur très pratique, et non uniquement symbolique, du corps du dirigeant aux yeux des foules urbaines. Enfin, nous montrerons comment l'image qu'on se faisait dans la plèbe romaine du corps du Prince servit de point de bascule à des pratiques de contestation de l'empereur. Ce dernier point explique de façon rétrospective le champ chronologique retenu, de 14 à 70, soit de l'accession au pouvoir de Tibère à celle de Vespasien. Outre qu'il se superpose ainsi à la période traitée dans ce qui nous est parvenu des œuvres annalistiques de Tacite, un historien dont la sensibilité aux actes et discours de la plèbe n'est plus à démontrer<sup>15</sup> et qui fournira bon nombre des exemples traités ci-dessous, ce périmètre, raisonnable pour un article, permet d'observer la multiplication des propos anonymes sur le corps des dirigeants à mesure que la dynastie julio-claudienne perd en légitimité et en acceptation. Plutôt rares au moment où Tibère succède à Auguste, entérinant de fait la transmission dynastique du pouvoir<sup>16</sup>, ce type de prises de parole collectives et anonymes sont de plus en plus fréquentes au cours du principat néronien, tout particulièrement après 59, date de l'assassinat d'Agrippine, et abondent pendant l'année des quatre empereurs, jusqu'aux premiers moments (troublés) du règne de Vespasien. La profonde intrication des problématiques de légitimation et de construction dynastique avec les discours collectifs sur le corps du Prince se révèle donc dans l'étude d'une période où une dynastie bien installée cède la place à une dynastie encore fragile, après plus d'un an de guerre civile – à une époque, enfin, où la communication écrite entre citoyens et empereur ne connaît pas le degré d'institutionnalisation qu'elle aura sous les Antonins<sup>17</sup>.

## **Le corps-signe : morgue aristocratique contre « cultures plébéiennes » ?**

- 5 Conférer une valeur politique aux discours populaires sur le corps des empereurs implique d'abord de passer outre les commentaires méprisants des sources littéraires qui les transmettent, en particulier dans l'historiographie romaine. Sur ce sujet, on constate en effet chez les historiens romains l'opposition mise en lumière par Egon Flaig entre le « discours maximilien », c'est-à-dire le discours sentencieux par lequel les auteurs défendent l'ordre aristocratique auquel ils adhèrent, et le « discours positif », qui, sous ce vernis idéologique, livre une image plus nuancée des événements historiques<sup>18</sup>.
- 6 Un exemple très net de ce phénomène est fourni par le dénigrement dont Tacite témoigne en rapportant les propos qui agitent la plèbe romaine au début de l'année 69. Les discussions fusent alors à propos de la vieillesse de Galba : « C'était précisément l'âge de Galba qui appelait les moqueries et le dégoût de ceux qui, habitués à la jeunesse de Néron, comparaient les empereurs par leur beauté et leur charme, comme de

coutume dans la foule<sup>19</sup>. » L'incise généralisante *ut est mos uulgi*, fréquente chez Tacite<sup>20</sup>, constitue bien un commentaire méprisant des vices de la foule et entre dans la critique plus générale d'une prétendue dépolitisation de ces groupes, à laquelle est opposé quelques chapitres plus loin « le petit nombre » (composé, très probablement, de sénateurs) qui « témoignait du discernement et de l'amour pour l'État<sup>21</sup> ». À y regarder de plus près cependant, on constate bien que le comportement du *uulgus* à l'égard de Néron et de Galba, stigmatisé comme passionnel et donc non politique par Tacite, procède bien d'un acte de réflexion : le latin dit *comparare*, ce qui suppose une opération intellectuelle et une volonté de comparaison (*cum-*), comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, où il conviendra de dépasser le niveau de la sentence aristocratique pour comprendre les enjeux politiques de tels discours.

- 7 De fait, le mépris pour tout jugement politique qui procède de l'évaluation de la corporité d'un individu ne reflète pas ce que nous pouvons connaître de la (ou des) « culture(s) plébéienne(s) » sur la matérialité du corps<sup>22</sup>. Si le sujet mériterait un développement autrement plus conséquent, l'on peut simplement rappeler ici que le corps plébéien, loin d'être méprisable, pouvait être désigné par les gens du peuple eux-mêmes comme l'élément ontologiquement inaliénable de l'identité d'un individu, si démuné qu'il puisse être. Le texte le plus clair à cet égard se trouve dans un passage de la première décade de Tite-Live, le plaidoyer contre le *nexum* d'un ancien soldat tombé dans la misère (Tite-Live 2.23). Même si l'annaliste évoque ici les premiers temps de la République, il est très probable que les mots qu'il place dans la bouche de son personnage, dont on ne peut raisonnablement penser qu'ils avaient laissé quelque trace historique que ce soit, soient reconstruits à partir de pratiques contemporaines, datant donc de l'époque augustéenne. Cet argument, assez fréquemment avancé pour des périodes aussi reculées<sup>23</sup>, est en la matière renforcé par le fait que Tacite rapporte des attitudes tout à fait similaires chez les soldats de Pannonie et de Germanie en 14<sup>24</sup>. Or, chez Tite-Live, l'ancien centurion met en avant deux séries de marques inscrites sur son corps : d'une part, le service militaire a laissé plusieurs cicatrices sur son buste ; d'autre part, après avoir été réduit au travail forcé par son créancier, le vieillard a récolté sur son dos de nombreuses traces de coups de fouet<sup>25</sup>. Quoique ayant tout perdu, son terrain (*ager*), son patrimoine (*fortuna*) – en d'autres termes, tous ses biens –, il lui demeure son corps, et avec lui une identité dont personne ne peut le dépouiller. Le corps du plébéien se constitue donc en une *surface lisible* : c'est un témoin, susceptible de recevoir des « signes » (*insignia*) forgeant son identité. La différence avec la conception du corps chez les élites romaines est évidente. Là où les aristocrates considèrent que ce sont les marques extérieures qui témoignent du statut du citoyen, par exemple le vêtement et tous les signes qu'il contient<sup>26</sup> ou encore les attributs visibles de telle ou telle magistrature (licteurs, etc.), les plébéiens n'hésitaient pas à mettre en lumière leurs *signa in corpore*<sup>27</sup> – autrement dit à revendiquer un « corps-signe », contenant dans sa matérialité l'essence même de l'individu. Ainsi le corps de l'ancien centurion livien se présente-t-il comme une surface totalisante, qui peut être lue, d'un côté, l'*aduersum pectus* et les marques topiques du service militaire bien accompli, ou de l'autre, le *tergum*, qui porte celles de l'asservissement.
- 8 Cette sensibilité des foules populaires, civils ou soldats, aux signes du corps est encore visible dans les caractéristiques rhétoriques de nombreux discours qui leurs étaient adressées : de fait, comme on le sait depuis plusieurs études importantes<sup>28</sup>, les orateurs, pour faire effet sur la foule, privilégiaient parmi les cinq parties de la rhétorique celle de l'*actio*, c'est-à-dire de la performance du discours, très tôt associée à une « éloquence

du corps », selon l'expression bien connue de Cicéron<sup>29</sup>. Pour convaincre le peuple réuni en assemblée, les orateurs pouvaient se servir de ficelles jouant sur la conception du corps-signe chère aux masses<sup>30</sup> : la pratique de la part de certains d'entre eux de montrer leurs cicatrices en s'adressant aux foules<sup>31</sup>, qui fait écho au comportement des soldats vu ci-dessus, témoigne bien, en miroir, de l'attachement du public à une forme de sémiotique du corps. Cette mise au point en forme de bref rappel est de première importance pour notre propos, car elle explique sans doute pourquoi la foule conféra aux signes naturels du corps de l'empereur une valeur politique très concrète, qui n'était pas nécessairement articulée à de grands principes de philosophie politique, à l'inverse de ce que l'on constate chez les auteurs<sup>32</sup>.

- 9 Avant d'en venir au contenu de ce discours politique, il convient cependant de faire un détour par les enjeux tout pragmatiques de la bonne santé physique de l'empereur à Rome.

## Le corps-synecdoque : enjeux concrets et symboliques autour du corps du Prince

- 10 S'intéresser aux enjeux politiques du corps, notamment du corps royal, implique souvent d'envisager, à la suite d'Ernst Kantorowicz<sup>33</sup>, la dimension symbolique de celui-ci. Pourtant, on ne saurait oublier pour la période qui nous intéresse que la bonne santé physique de l'empereur était d'abord et avant tout le lieu de problématiques très concrètes liées à la nature d'un régime où la personne du Prince est la clef de voûte du système politique, *a fortiori* dans le jeune régime impérial du 1<sup>er</sup> siècle. En effet, si les travaux de Frédéric Hurlet ont démontré que la construction dynastique sous les Julio-Claudiens s'inscrivait dans la continuité des structures familiales républicaines<sup>34</sup>, il n'en reste pas moins que, dans cette monarchie dynastique qui ne s'affirmait pas comme telle et qui ne disposait donc pas à cette époque d'institutions susceptibles de garantir la pérennité du régime<sup>35</sup>, la faiblesse physique du Prince, centre autour duquel s'organisait toute la *domus Augusta*<sup>36</sup>, pouvait mettre en péril la stabilité générale du système politique. Ces remarques générales valent de façon plus aiguë encore pour la plèbe, dont de nombreux éléments de la vie quotidienne dépendaient précisément de mesures dont l'empereur était directement responsable. C'est ainsi qu'ont été expliquées les manifestations violemment sentimentales, à première vue du moins, dont faisait preuve le peuple lors des départs du *princeps* hors de Rome<sup>37</sup>. Là où les sources littéraires ont tendance à stigmatiser une effusion affective, il convient de rappeler que des services aussi fondamentaux que l'approvisionnement à prix constant du marché en blé (l'annone) ou que les distributions frumentaires étaient du strict ressort de l'empereur, qui contrôlait lui-même le grenier à blé de Rome, la province d'Égypte (Virouvet 1985, p. 88-89), et nommait le préfet de l'annone. En cas de catastrophe naturelle ou d'incendie, il était également attendu que le Prince soutienne personnellement les personnes touchées<sup>38</sup>. Pour tous ces éléments, la plèbe était en droit d'attendre un Prince présent, et, en quelque sorte, *disponible physiquement*, c'est-à-dire non empêché par sa santé de se déplacer, de soutenir les victimes et plus généralement de se montrer aux habitants de l'*Vrbs*.
- 11 L'exemple de la mort de Galba illustre bien l'importance toute pratique de la vitalité du corps princier dans la Rome du 1<sup>er</sup> siècle. Le successeur de Néron est un cas particulièrement exemplaire pour notre sujet de réflexion, tant les critiques sur son

corps abondent dans la courte période de son règne (juin 68-janvier 69). Celles-ci sont tantôt prises en charge par les historiens eux-mêmes<sup>39</sup>, tantôt par des individus isolés<sup>40</sup>, tantôt par des collectifs (foule urbaine, légions, prétoriens)<sup>41</sup>. C'est cette dernière catégorie qui retiendra notre attention. Les jugements, essentiellement négatifs, se concentrent sur un point particulier : la vieillesse de Galba, alors âgé de soixante-treize ans (Plutarque, *Vie de Galba*, 8). Ce reproche procède soit de façon directe, soit par les caractéristiques physiques qui dénotent l'âge, par exemple la calvitie<sup>42</sup>. En lui-même, l'âge de Galba pourrait n'avoir que peu de rapport avec son corps, si était mobilisé à travers cet élément, par exemple, le stéréotype de la sagesse apportée par la vieillesse ; mais ici, celle-ci est à la fois le point de départ et l'aboutissement d'une faiblesse physique confondante. Ainsi, quand les prétoriens « blâment » (*increpare*) par leurs propos la sénescence du Prince (Tacite, *Histoires*, 1, 5), quand un groupe indéterminé – la plèbe urbaine ? – « se moque » (*inrisus*) de sa décrépitude et lui oppose la fringante jeunesse de Néron (*ibid.*, 1, 7), quand son « âge vénérable » (*fessa aetas*<sup>43</sup>) fait spéculer toute la ville sur son successeur (*ibid.*, 1, 12), n'est-ce pas la stabilité de l'Empire, bien plus que le simple état physique de Galba, qui est en jeu, à un moment où se font déjà entendre d'inquiétantes rumeurs quant à la fidélité des légions du Rhin, et où l'on augure qu'il y aura une guerre<sup>44</sup> ? La vieillesse de Galba est ainsi, dans sa matérialité même, une faiblesse essentiellement politique, en cela que s'y cristallisent de façon très concrète des enjeux d'ordre « géopolitique ».

- 12 Ainsi les moqueries à l'égard de ce trait physique gagnent-elles à être envisagées, contre l'opinion des historiens antiques, comme un moyen dont disposaient les foules urbaines pour exercer une pression sur l'empereur et s'assurer ainsi de la stabilité des institutions, essentielle pour elles. Tacite et Suétone rendent visible cette articulation entre critiques physiques et stabilité dynastique. L'auteur des *Histoires* écrit ainsi, au sujet de l'adoption d'un successeur par Galba : « Dans la cité toute entière, absolument aucune rumeur n'avait été, ces derniers mois, plus fréquente, d'abord parce qu'il était permis et que l'on adorait propager de tels propos, et puis à cause de l'épuisement de l'âge de Galba<sup>45</sup>. » Fidèle à une technique d'écriture dont on trouve d'autres manifestations<sup>46</sup>, Tacite juxtapose deux explications à la diffusion des bruits liés à l'adoption. La première tient assurément du « discours maximique », puisqu'elle discrédite les émetteurs de ces rumeurs au prisme d'un jugement moralisant et psychologisant sur leur manque de contrôle social, typique des reproches habituellement faits à la populace par l'historien<sup>47</sup>. La seconde, en revanche, relève du « discours positif », autrement dit d'une reconstruction plus objective de la causalité historique : la vieillesse de Galba, qui semblait s'accompagner de séquelles physiques (*fessa aetate*), était objet, sinon d'inquiétude, du moins de discussion chez les Romains. Si l'on passe outre la morgue dont témoigne Tacite, il semble donc que les propos anonymes qui circulaient à Rome se servaient de la vieillesse du Prince comme d'un levier pour exiger l'adoption d'un successeur. La pensée qu'attribue Suétone à Galba au moment de l'annonce de la révolte de l'armée de Germanie supérieure va exactement dans le même sens : « Lorsqu'on lui eut annoncé cela, convaincu que leur mépris portait moins sur sa vieillesse que sur son absence de descendant, il [...] adopta Pison Frugi Licianus devant une *contio* [...] »<sup>48</sup>. Le lien est à nouveau fait ici entre vieillesse et adoption. Suétone lui-même n'a au reste aucun mal à reconnaître que l'âge de Galba avait pour conséquence des problèmes de santé assez graves : dans le portrait qu'il livre à la fin de la biographie, c'est un homme miné par la goutte et par une sorte de tumeur sur le côté qu'il décrit (Suétone, *Vie de Galba*, 21), un vieillard dont on comprend qu'il

pouvait difficilement apparaître aux yeux de la cité comme le garant d'un pouvoir solide. Enfin, la mort de l'empereur le 15 janvier 69 confirme bien cette appréciation : selon Tacite, Galba, trompé par une rumeur annonçant l'élimination d'Othon par les prétoriens, se révèle incapable de « résister à la foule en furie, ni par son âge, ni par son corps » (*inruenti turbæ neque ætate neque corpore resistens*, Tacite, *Histoires*, 1, 34) et est forcé de se rendre sur le forum, où il sera assassiné. Le balancement entre *ætas* et *corpus*, qui tient presque de l'hendiadyn (l'âge expliquant la débilité), est, à nos yeux, des plus éloquents, tout comme l'emploi du participe *uictus*, emprunté au langage militaire.

- 13 Il semble donc que la bonne santé du *princeps* n'avait rien, aux yeux de la plèbe, d'un enjeu cosmétique, comme le discours aristocratique des sources littéraires pouvait le laisser entendre : il en allait dans ce domaine de la stabilité et de la pérennité de l'Empire. Pour la plèbe urbaine, les discours sur le corps du Prince pouvaient donc servir à exercer un rapport de force visant à assurer la constance et la solidité du pouvoir impérial et, à travers lui, des conséquences très concrètes dont il était tributaire au quotidien. Autrement dit, loin d'être passionnels, ce type de propos dessine une relation de pouvoir ascendante, des groupes infra-équiestres vers le Prince.
- 14 Cette réflexion posée, il serait tout aussi absurde de nier la part de sentimentalité que ces propos sur la corporéité de l'empereur mettaient également en jeu. Cependant, que ces thématiques se maillent d'une portée symbolique et affective ne doit pas être analysé comme un fait situé hors du champ politique, comme les travaux de Paul Veyne l'ont assez largement souligné<sup>49</sup>. Il existait donc bien, pour ainsi dire, une *imago* plébéienne du Prince *dans sa corporéité*. Dans le *princeps* idéal, on se représentait quelqu'un de jeune et vigoureux, traits qui étaient certes mis en avant dans l'image officielle du Prince, mais répondaient également à des attentes très concrètes, sans que ces deux dimensions soient contradictoires. Avoir un empereur jeune, c'était se garantir que les problèmes de succession ne se poseraient pas immédiatement ; quant à la vitalité physique du Prince, elle limitait l'angoisse d'une disparition soudaine, souci tout matériel car un tel événement pouvait mettre en péril les institutions qui comptaient pour la plèbe, par exemple le contrôle des prix du marché alimentaire (annone) ou les distributions de blé à la *plebs frumentaria*. En ce sens, les discours sur le corps du Prince manifestent le très fort désir de stabilité des couches infra-équiestres de la société impériale, dont il a été définitivement montré qu'elles n'avaient en aucun cas le caractère révolutionnaire qui leur a été souvent été attribué<sup>50</sup>.
- 15 Cette *imago* plébéienne du corps du Prince fut – telle est la thèse de la dernière partie de cet article – le point de bascule qui permit à la plèbe de conférer aux discours sur la corporéité impériale une valeur politique (au sens restreint du terme), en ce qu'ils furent autant d'occasion d'exercer une *Herausforderung* contre un empereur contesté.

## Le corps-prétexte : le corps légitimant la dignité impériale, de Néron aux Flaviens

- 16 Quand ils évoquaient dans leurs propos le corps des Princes, les acteurs sociaux ne se livraient pas (ou pas uniquement) à un jugement esthétique, mais intégraient cet élément à des considérations politiques, qui peuvent à bon droit être qualifiées de rationnelles. Le vocabulaire des sources est d'ailleurs éloquent. Outre *comparare* dans le cas de la comparaison physique entre Galba et Néron, terme commenté plus haut<sup>51</sup>,



Tacite évoque, pour la même période, « les rumeurs de ceux qui tenaient compte (*computare*) de la vieillesse de Galba et de la jeunesse d'Othon<sup>52</sup> ». De locuteurs plus indéterminés, ces bruits émanent sans doute, comme la plupart des rumeurs dans la Rome impériale<sup>53</sup>, de certains segments de la plèbe, à l'image du *uulgus* qui blâmait le grand âge de Galba quelques chapitres plus tôt. Le substantif utilisé ici, *computare*, évoque une réflexion presque mathématique, selon le sens premier de *putare* – preuve que les groupes où circulaient cette rumeur prenaient en considération plusieurs facteurs dans leur analyse de la situation politique fin 68, dont l'âge et la forme des principaux acteurs politiques.

- 17 Ces deux termes tacitéens, *comparare* et *computare* permettent d'aller plus loin. Tous deux présentent en effet le même préfixe *cum-*, qui renvoie à l'idée de mise en comparaison ; et, de fait, les « rumeurs populaires », selon le même Tacite, avaient comme particularité de « ne laisse[r] personne sans concurrent » (*rumo[r] populi qui neminem sine aemulo sinit*, Tacite, *Annales*, 14, 29)<sup>54</sup>. Il est vrai que les discours anonymes sur le corps des Princes, et plus généralement des membres de l'élite, sont rarement absolus : il s'agit souvent de rapprocher deux individus par le point d'accroche de leur corporéité. Ainsi en va-t-il pour Galba et Néron ou Galba et Othon, dans les exemples étudiés ci-dessus. Or, qu'elle se déploie par rapport à Néron ou à Othon, la comparaison se fait à la défaveur de Galba. Il est alors tentant de mettre en relation ces critiques physiques avec la « haine » (ἀπεχθάνομαι) que le peuple (οἱ πολλοί) portait alors à l'égard du pouvoir de Galba selon Plutarque (*Vie de Galba*, 18).
- 18 Il semble ainsi que, précisément parce qu'il existait une image plébéienne du corps du Prince, la foule urbaine se soit servie de celle-ci comme d'un prétexte pour interroger la légitimité de tel ou tel aristocrate, ou pour contester celle de l'empereur régnant. Les travaux d'Isabelle Cogitore ont en effet montré combien les *capaces imperii*, constituaient, notamment à partir de l'assassinat de Caligula, une menace permanente pour la légitimité des Princes, moins du fait de leur propre initiative que des aspirations qu'on leur attribuait (Cogitore 2002, p. 242-263). Or, c'est souvent par des propos anonymes, rattachés dans nos sources à l'*Vrbs* en général ou à des groupes aux contours flous comme le *uulgus*, que ces prétendants étaient désignés. De là, faire l'éloge du corps d'un individu bien né comme d'un corps princier était un moyen de donner du crédit aux prétendus appétits politiques de celui-ci ; c'est en ce sens que le discours collectif sur le corps était le lieu d'une pratique du pouvoir non plus seulement homogène et descendante, pour reprendre l'orientation foucauldienne présentée en introduction, mais bien ascendante, de la plèbe vers le Prince, par le truchement d'un tiers, le *capax imperii*. Ce processus est très net pour la conjuration de Pison, en 65<sup>55</sup>. Le portrait que livre Tacite du principal conjurateur, C. Calpurnius Piso, se développe en effet en épousant la perspective de la foule (*uulgus*, Tacite, *Annales*, 15, 48) et de la rumeur positive qui émane d'elle (*clarus rumor*)<sup>56</sup>. Or celle-ci, à croire Tacite, s'attachait tout particulièrement aux « éléments de hasard » (*fortuita*) que représentaient son « corps élancé » (*corpus procerum*) et son « apparence élégante » (*decora facies*). Cette caractérisation de *fortuita* au début du morceau permet à l'historien de discréditer ces jugements politiques populaires empruntant le réseau discursif du corps : en effet, l'attribution des traits physiques aux *fortuita*, tout comme l'épanorthose significative « il bénéficiait d'une rumeur élogieuse dans la foule grâce à ses qualités – ou à ce qui semblait être des qualités » (*claro apud uulgum rumore erat per uirtutem aut species uirtutibus similes*), réactivent la vieille dichotomie entre *uirtus* et *fortuna*, et rejettent

l'opinion de la foule vers le pôle négatif – pour ne pas dire insignifiant – de la seconde<sup>57</sup>. Pourtant, la haute taille de Pison et sa beauté constituaient, de toute évidence, autant d'éléments dont la plèbe se servait, par sa rumeur, pour assurer l'aristocrate de son soutien, voire pour le désigner comme un concurrent à Néron. Les conjurés ne s'y trompèrent d'ailleurs pas en espérant, même après la révélation au grand jour de la conspiration, que l'appui (*studia*) du peuple donnerait naissance à une rumeur (*fama*) susceptible de peser dans l'accomplissement du projet (Tacite, *Annales*, 15, 59). Le discours sur le corps incarne donc ici une relation de pouvoir par laquelle la plèbe exprimait indirectement une contestation de Néron. Néanmoins, la question de la responsabilité de la foule dans le déclenchement de la conspiration elle-même reste floue : par ces propos, exerça-t-elle également une pression sur Pison ou, à l'inverse, celui-ci se servit-il plutôt des discours qui circulaient pour asseoir sa tentative<sup>58</sup> ?

- 19 D'autres exemples tirés du principat de Néron montrent plus clairement comment la foule pouvait elle-même faire preuve d'une certaine autonomie politique et d'un pouvoir de contestation en désignant un *capax imperii* par et pour son corps.
- 20 Un premier cas évident provient du tout début du règne de Néron, à la fin de l'année 54. La légitimité du fils d'Agrippine n'étant pas encore parfaitement affirmée, la foule, par une rumeur, mit en doute sa capacité à exercer efficacement le pouvoir, en critiquant ouvertement sa jeunesse : Néron, qui avait alors dix-sept ans, était alors perçu comme à peine plus âgé qu'un « enfant » (la foule évoque sa *pueritia*). Face à lui, le *uulgus* soutient la plus grande expérience de M. Junius Silanus, né en 14 et alors proconsul d'Asie : celui-ci est qualifié d'« homme d'un âge mur » (*aetate composita*)<sup>59</sup>. Ces propos sur l'âge respectif des deux hommes sont une nouvelle fois redoublés par des considérations sur leur légitimité, les deux étant des arrière-petits-fils d'Auguste<sup>60</sup>. Sans être dépourvue de valeur en soi – car un Prince trop jeune pouvait donner à craindre un manque d'expérience ou de poids pour contrôler le pouvoir –, la problématique de l'âge s'articule ici à une réflexion d'ordre dynastique, selon des normes définies depuis le principat augustéen et acceptées dans la plèbe urbaine<sup>61</sup>.
- 21 Cette utilisation du corps comme support de contestation est visible avec les rumeurs qui circulèrent en 60-62 au sujet de Rubellius Plautus, arrière-petit-fils de Tibère par sa mère Julia et descendant d'Auguste au même degré que Néron. Selon Tacite, notre source pour cet épisode, l'empereur dut affronter plusieurs bruits négatifs au cours de l'année 60, présentés comme des rumeurs (*fama, rumor*, Tacite, *Annales*, 14, 22) et rattachés à la foule urbaine (*uulgus*). Ces rumeurs célébraient notamment Rubellius Plautus, à tel point que Néron lui ordonna dans une lettre de se retirer en Asie. Deux ans plus tard, le même *uulgus* fit circuler une rumeur (à nouveau *fama*, Tacite, *Annales*, 14, 58) selon laquelle Rubellius Plautus s'était allié à Corbulon et se préparait à se révolter ; cette fois, Néron ordonna l'élimination définitive de ce potentiel rival<sup>62</sup>.
- 22 Deux points sont à observer : la problématique de la corporéité et celle de l'origine de cette rumeur.
- 23 Tout d'abord, les propos de la foule semblent bien emprunter en partie le réseau discursif du corps, autant pour critiquer Néron que pour faire l'éloge de Rubellius Plautus. Au Prince, on reproche d'avoir immergé son corps (*corpus*, Tacite, *Annales*, 14, 22) dans la source de l'*Aqua Marcia* et d'avoir ainsi pollué l'eau acheminée à Rome. Le reproche (*infamia*) fonctionne ici à deux niveaux, pratique d'une part, car l'eau de l'aqueduc de l'*Aqua Marcia* était réputée pour sa limpidité et, de ce fait, destinée à être bue<sup>63</sup>, symbolique de l'autre, puisque le corps de Néron apparaît comme pollueur

(*polluisse*) et sacrilège, provoquant immédiatement la maladie de l'empereur, lue comme un signe de la colère des dieux. Inversement, les propos qui circulent au sujet de Rubellius Plautus semblent insister sur sa jeunesse : en 60, Néron lui commande d'aller « jouir de sa jeunesse à l'abri et sans trouble » en Asie<sup>64</sup>, dans une synecdoque intéressante, qui révèle peut-être que les discussions des Romains célébraient la *iuuenta* du personnage ; plus explicitement, la rumeur de 62 évoque le soulèvement d'un « jeune homme » (*iuuenis*, Tacite, *Annales*, 14, 58). Or, Rubellius Plautus, né en 33, était de fait plus âgé que Néron, né en 37 : la jeunesse que la foule choisit de mettre en avant chez Plautus et de taire chez Néron n'a donc rien d'un critère objectif de comparaison entre les deux hommes, mais appartient, au même titre que l'origine familiale et le mode de vie de ce *capax imperii*, à une stratégie de contestation politique. Ce trait physique participe de la stature impériale de Plautus et permet donc l'*Herausforderung* de Néron.

- 24 Qui était responsable de ces propos ? Il n'y a pas de consensus à ce sujet, du fait de deux caractéristiques bien connues des rumeurs antiques et de nos sources : premièrement, une rumeur est précisément une information dont il est impossible de retrouver l'origine<sup>65</sup> ; deuxièmement, les auteurs mentionnent rarement les faiseurs de rumeurs en des termes moins généraux que « la » plèbe ou « la » foule, et recourent fréquemment à des tournures impersonnelles. De là, deux lectures de l'épisode s'opposent. Egon Flaig a cherché à associer ces bruits à la plèbe dans son ensemble (Flaig 2002, p. 364-366 et Flaig 2003a, p. 353-357). Selon lui, les plébéiens se servirent ainsi de la rumeur comme d'une arme politique par laquelle, d'une part, ils signalaient à Néron leur désaveu, et, d'autre part, ils le contraignaient à prendre des mesures excessives contre un membre de l'aristocratie sénatoriale, dans l'idée qu'il finirait ainsi par perdre le soutien des élites romaines. Ainsi formulée, l'analyse repose ainsi sur la théorie de l'acceptation développée par le même auteur dans les années 90. Cette proposition a été remise en question par Cyril Courrier (Courrier 2014, p. 691-697) : selon lui, le savant allemand aurait fait preuve d'une lecture forcée de l'épisode, dégageant « un schéma [...] un peu trop compact » qui reposerait sur une capacité de coordination irréaliste de la part d'un corps social aussi large que la plèbe urbaine. C. Courrier y substitue une autre lecture : en 62, Néron aurait volontairement diffusé une fausse rumeur sur les manœuvres de Rubellius Plautus en Asie pour justifier l'élimination de ce rival, envoyant d'ailleurs des assassins avant même que l'information de sa rébellion ne se diffuse dans la ville.
- 25 Nous voudrions défendre ici l'association entre cette rumeur et la plèbe, sans pour autant revenir à la proposition maximaliste d'E. Flaig. Le premier point à commenter est l'expression *uulgo fingeabant*, qui introduit la rumeur (qualifiée de *fama*) de 62 chez Tacite. Comme l'a bien vu C. Courrier, le syntagme ne signifie absolument pas qu'il y ait eu mensonge intentionnel de la part de la plèbe ; il ne renvoie toutefois pas pour autant à une potentielle manipulation par l'empereur. *Fingere*, chez Tacite, est souvent associé à *credere* pour décrire la croyance aveugle des ragoteurs dans le bruit qu'ils rapportent<sup>66</sup> : l'expression *fingere et credere* n'a alors d'autre sens que « s'imaginer avec crédulité », et d'autre origine que le mépris de l'historien pour ce mode de communication, qui réapparaît à la fin du passage dans la stigmatisation de la « vanité » (*uana*) de la rumeur<sup>67</sup>. Deuxièmement, il semble évident que les deux rumeurs au sujet de Rubellius Plautus (en 60 puis en 62) doivent être lues ensemble. Or, il est impossible que Néron ait favorisé la naissance de la première, qui sapait de fait son autorité et le plaçait dans une position délicate. Cela suggère donc qu'il existait bien à

Rome, dans la « foule » (*uulgus*, dénominateur commun des deux épisodes), autrement dit dans les groupes non issus de l'élite, des cercles qui voyaient en Plautus un candidat au trône, voire qui l'espéraient, et contestaient ainsi le principat néronien. Cela ne prouve pas positivement que la deuxième rumeur naquit dans la plèbe, mais bien que le mouvement d'opinion existait. Enfin, la chronologie de l'épisode de 62 mérite également une remarque. Pour Egon Flaig, Tacite a interverti l'envoi des assassins de la part de Néron (qu'il raconte en premier) et la naissance de la rumeur (qu'il raconte en second) : selon le savant allemand, c'est bien parce qu'une rumeur avait forgé de toutes pièces la menace de Plautus que l'empereur dépêcha une troupe pour le tuer. Selon Cyril Courrier, il n'y a pas besoin de supposer une erreur de Tacite si l'on accepte que le Prince avait envoyé ses hommes avant de faire lui-même courir le bruit qui légitimerait le meurtre.

26 Toutefois, le passage des *Annales* permet une explication plus simple encore. Après avoir rapporté le meurtre de Faustus Cornelius Sulla Felix, l'historien introduit celui de Plautus ainsi : « La préparation du meurtre de Plautus ne se fit pas dans le même secret, car plus de gens se souciaient de sa vie ; en outre, la distance terrestre et maritime ainsi que le temps qui s'était déroulé dans l'intervalle avait mis en branle la rumeur<sup>68</sup>. » Il est fait état de l'éloignement spatial de Plautus (en Asie), mais également d'une donnée temporelle, un *tempus interiectum* que l'on peut interpréter de trois façons : ou bien le temps qui s'est déroulé depuis la mise à mort de Sylla, ordonnée et réalisée en premier, ou bien le temps qui se passe entre l'envoi des assassins et l'assassinat effectif (c'est le sens que donnent E. Flaig et C. Courrier à l'expression), ou bien la période de deux ans qui sépare cet épisode de l'exil contraint de Plautus en 60. L'utilisation du plus-que-parfait *mouerat* rend la troisième interprétation possible : Tacite condense ici des bruits qui n'ont en réalité sans doute pas cessé de courir, peut-être de façon sporadique, depuis 60<sup>69</sup>. Dans cette première phase, la rumeur évoque simplement un « rapprochement » (*petere*) entre Plautus et Corbulon<sup>70</sup>. L'historien évoque alors un deuxième développement à ces ragots, séparés de la première partie par un net *quin etiam* : il est alors fait écho à un véritable soulèvement et aux soldats envoyés par Néron, soit aux événements de 62<sup>71</sup>. La précision, dans les propos de la foule, selon laquelle une première troupe chargée de mettre à mort Plautus avait fait défection peut alors être lue comme une exagération de la rumeur à partir d'un premier noyau véridique, comme Tacite en rapporte d'autres<sup>72</sup>, ou alors comme un fait avéré : la notice consacrée au meurtre de Sylla dans le chapitre précédent rend manifeste qu'une exécution secrète encourait toujours le risque d'être révélée par la rumeur, et, à tout le moins, que le pouvoir se montrait sensible à cette possibilité<sup>73</sup>. Cette reconstruction rapide permet de combiner un rôle « actif » de la rumeur, en ce qu'elle renouvelait la contestation de Néron dans certains segments de la plèbe (sans que celle-ci soit nécessairement le signe d'une impopularité totale et définitive) et poussait l'empereur à agir, et un rôle « réactif », puisque l'envoi d'une troupe par Néron pouvait donner à croire à Rome que la menace était effectivement sérieuse, et prenait peut-être la forme caractérisée d'une usurpation. La proposition présentée ici se passe ainsi de l'hypothèse d'une manipulation de la part de l'empereur, dont Tacite ne dit rien<sup>74</sup> et qui conduit à taire l'existence indubitable, dans un ou plusieurs segments de la plèbe urbaine, d'un mouvement d'opinion favorable à Plautus et hostile à Néron.

27 La contestation de l'empereur via l'éloge du corps de son rival ne se limite toutefois pas au principat néronien, comme on peut le voir à partir d'un dernier cas, l'assassinat de Calpurnius Piso Galerianus en 70 sur ordre de Mucien (Tacite, *Histoires*, 4, 11). Ce

personnage était le fils du Pison qui avait conspiré cinq ans plus tôt contre Néron. Son nom possédait donc le même éclat que celui de son père, et cette filiation lui assurait peut-être même une sorte de *légitimité conspirative* dans l'imaginaire collectif : dans une perspective de sémiologie politique<sup>75</sup>, soutenir un Pison pouvait alors être une façon d'exprimer un clair signe de mécontentement au Prince. Pour cet épisode, il faut commencer à rappeler que, comme le note Tacite en ouverture du livre IV de ses *Histoires*, la période qui s'était ouverte après la victoire des troupes flaviennes contre Vitellius n'avait rien d'un brusque apaisement : « avec la mort de Vitellius, c'était bien plutôt la guerre qui s'était arrêtée que la paix qui avait commencé » (*interfecto Vitellio bellum magis desierat quam pax coeperat*, Tacite, *Histoires*, 4, 1). Vespasien n'est pas présent à Rome, où c'est Mucien qui exerce, *de facto*, un pouvoir qui n'est d'aucune façon d'une évidence incontestée. C'est dans ce contexte que se situe l'assassinat du jeune homme. Prudence d'un nouveau pouvoir qui se prémunit par anticipation de tout danger – car ce Pison n'avait encore « rien tenté », *nihil ausus* (Tacite, *Histoires*, 4, 11) –, peut-être<sup>76</sup> ; mais on peut se demander à quel point la décision du principal lieutenant de Vespasien n'est pas motivée par une nouvelle *Herausforderung* d'une partie du peuple qui ne se satisfaisait pas du nouvel empereur<sup>77</sup>. Et encore une fois, il est remarquable que cette mise en cause de Vespasien ou des Flaviens en général passe par la désignation d'un potentiel rival, et en particulier par l'éloge de son corps :

*Plurimum terroris intulit caedes Calpurnii Galeriani. Is fuit filius Gai Pisonis, nihil ausus : sed nomen insigne et decora ipsius iuuenta rumore uulgi celebrabantur, erantque in ciuitate adhuc turbida et nouis sermonibus laeta qui principatus inanem ei famam circumdarent*<sup>78</sup>  
(Tacite, *Histoires*, 4, 11).

- 28 On observe ici une dernière fois l'inextricabilité, exprimée textuellement par la coordination *et*, entre la légitimité de Pison (son *nomen insigne*) et les qualités physiques qui sont les siennes, ici la *decora iuuenta* ; dans ce syntagme même se combinent la jeunesse (*iuuenta*) dans la promesse de stabilité qu'elle apporte<sup>79</sup> – en face, Vespasien était âgé de soixante ans –, et la beauté toute princière (*decora*), qui opère peut-être ici comme une métonymie pour la vigueur et la vitalité physiques, de première importance aux yeux de la plèbe. La force de ces discours, leur rôle politique fondamental, est patent dans cet exemple : ayant désigné par l'éloge de son corps comme aspirant au principat un homme de paille qui, pour sa part, n'avait rien fait qui témoignât d'une telle volonté, la foule mettait en demeure le pouvoir impérial, ici représenté par Mucien, d'agir, ce qu'il fit en exécutant en secret Pison. L'asyndète qui lie la phrase suivante, décrivant l'assassinat, avec le texte cité est éloquente : il y avait là un lien de cause à effet évident. En d'autres termes, grâce au point d'appui du corps, le discours de ces groupes d'inconnus (*uulgus*) devenait un acte contraignant, inversait la situation de domination institutionnelle et conférait une partie de l'exercice du pouvoir à la foule.
- 29 À travers le corps du *capax imperii*, c'est donc surtout de l'acceptation du Prince lui-même qu'il était question. Il est donc naturel que ce type de processus fonctionna à plein en période de guerre civile, en particulier pendant l'*annus horribilis* de 69. Comme il a été vu à de nombreuses reprises au cours de ce travail, ce fut en partie par des discours sur le corps du personnel politique que la foule mit en question le pouvoir de Galba (Tacite, *Histoires*, 1, 7), et désigna, pour une partie d'entre elle, Othon comme successeur (*ibid.*, 1, 22), pour une autre, Vitellius<sup>80</sup>, pour une dernière, Titus (*ibid.*, 2, 1)<sup>81</sup>. Le corps devenait ainsi un prétexte, le lieu d'un réseau discursif où se nouaient des rapports de pouvoir et où le peuple exerçait de manière décisive sa puissance sur

l'empereur : à chaque fois, de tels propos étaient suivi d'effets, marquant par là-même la puissance inhérente à ces actions collectives et fondamentalement rationnelles<sup>82</sup>.

## Conclusion

- 30 Le lien direct et privilégié qui unissait la plèbe et le Prince n'avait rien de l'exercice d'un pouvoir unilatéral et descendant : les différents cas évoqués ici montrent au contraire que cette relation, comme pour tout rapport de pouvoir si l'on suit l'analyse de Foucault, se concevait comme un dialogue dans lequel l'exercice du pouvoir était alternatif et réciproque. Par les fréquents contacts qu'entretenaient ces deux entités, la foule était tout à fait capable d'exercer une forme de domination sur l'individu en charge. Mais si le pouvoir circulait dans les deux sens, en pratique, il ne se rendait pas sensible de la même façon. Là où la puissance impériale se manifestait par des mesures punitives très concrètes (tuer, exiler) et souvent secrètes, à l'instar de la mise à mort de Clemens, qui avait usurpé l'identité d'Agrippa Postumus (Tacite, *Annales*, 2, 40), par Tibère en 14-16 ou de Calpurnius Galerianus, égorgé à quarante milles de Rome (Tacite, *Histoires*, 4, 11) sur ordre de Mucien en 70, la foule, elle, procédait moins par des actions que par des discours, donc en puissance plutôt qu'en acte, toujours de manière collective et en pleine publicité. Elle s'appuyait en outre sur des éléments que les sources littéraires et aristocratiques présentent comme anecdotiques, à l'instar du corps, mais dont l'association permanente, dans ces mêmes textes, avec d'autres indices de légitimité, notamment l'origine familiale, interdit de n'y voir que des considérations esthétiques.
- 31 La position de « contempteurs du corps », pour reprendre l'expression de Nietzsche<sup>83</sup>, dont témoignent les auteurs anciens mérite que l'on s'y arrête, en conclusion, pour en souligner les limites et les incohérences. En effet, les historiens ou les biographes qui condamnent le jugement physique des empereurs comme autant de manifestations de la dépolitisation des foules impériales s'abstiennent bien de s'appliquer à eux-mêmes cette critique. Il est assez frappant de voir qu'un empereur comme Othon, par exemple, est stigmatisé seulement par des jugements auctoriaux pour sa faiblesse physique : Suétone s'en prend à la mollesse de son corps (*corpus*) et de son attitude (*habitus*), Tacite et Plutarque vont plus loin en en faisant un efféminé, l'un utilisant un adjectif imagé extrêmement péjoratif (*mollis*), l'autre plus directement encore, en renvoyant sans ambages au sexe féminin (θηλύτης)<sup>84</sup>. À l'inverse, qu'aucun discours plébéen ne s'en prenne à cette prétendue veulerie apporte sans doute la preuve que les propos sur le corps répondaient à des enjeux essentiellement politiques : Othon, Prince très populaire chez les prétoriens, qui le portèrent au pouvoir, et dans la plèbe, qui accepta en lui l'image du nouveau Néron qu'il souhaita donner<sup>85</sup>, n'avait pas bonne presse auprès de l'aristocratie sénatoriale, qui nous transmet le récit de son court règne. La présence d'une rhétorique hostile à son corps et prise en charge par Tacite, Suétone et Plutarque eux-mêmes, sans nulle médiation du collectif, s'explique sans doute ainsi. Il convient donc d'être capable de distinguer les options politiques à l'œuvre dans ces remarques sur la corporité des souverains ; autrement dit, de reconnaître dans ces discours l'exercice de la rationalité des commentateurs, qu'ils appartiennent à l'élite ou à la plèbe.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Aldrete G. S. (1999), *Gestures and Acclamations in Ancient Rome*, Baltimore.
- Aubrion É. (1985), *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz.
- Autin L. (2017), « *Virtus et Fortuna* : le général et l'armée au combat chez Tacite », *Vita Latina* 195-196, p. 207-231.
- Autin L. (2019a), *Voix de la foule chez Tacite. Perspectives littéraires et historiques sur la communication collective au début de l'Empire*, thèse de doctorat soutenue à l'université Grenoble Alpes (en ligne). URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02484119>.
- Autin L. (2019b), « Rumeur et crise aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. : sur la valeur historique d'un motif littéraire », *CCG XXX*, p. 81-111.
- Autin L. (2021), « The Nameless Crowds: Using Quantitative Data and Digital Tools to Study the Ancient Vocabulary of the Crowd in Tacitus », *Journal of Digital History* (en ligne) 1. URL : <https://journalofdigitalhistory.org/en/article/JJszM3GwAYDs>.
- Baroin C. (2002), « Les cicatrices ou la mémoire du corps », dans Moreau P. éd., *Corps romains*, Grenoble, p. 27-46.
- Becchi F. (2001), « Τύχη: storia di un nome », dans Bianchetti S. éd., *Ποικίλμα: studi in onore di Michele R. Cataudella*, La Spezia, p. 111-127.
- Benoist S. (1999), *La fête à Rome au premier siècle de l'Empire : recherches sur l'univers festif sous les règnes d'Auguste et des Julio-Claudiens*, Bruxelles.
- Benoist S. (2005), *Rome, le Prince et la Cité : pouvoir impérial et cérémonies publiques (Ier siècle av. - début du IVe siècle apr. J.-C)*, Paris.
- Blonski M. (2008), « Les sordes dans la vie politique romaine : la saleté comme tenue de travail ? », dans Gherchanoc F. et Huet V. éd., *Dossier : S'habiller, se déshabiller dans les mondes anciens*, *Mètis N.S.6*, p. 41-56.
- Briquel D. (1980), « Sur le mode d'exécution en cas de parricide et en cas de *perduellio* », *MEFRA* 92, p. 87-107.
- Breebaart A. B. (1987), *Clio and Antiquity: History and Historiography of the Greek and Roman World*, Hilversum.
- Champeaux J. (1987), *Fortuna. Recherches sur le culte de la fortune à Rome et dans le monde romain des origines à la mort de César*, Rome.
- Cloud J. D. (1971), « *Parricidium*, from the *lex Numae* to the *lex Pompeia de parricidiis* », *ZRG* 88, p. 1-66.
- Cogitore I. (2002), *La légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, Rome.
- Cogitore I. (2012), « Les rumeurs politiques sont-elles des bruits dans les "Annales" de Tacite ? », dans Schettino M. T. et Pittia S. éd., *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens*, Besançon, p. 399-416.
- Cosme P. (2012), *L'année des quatre empereurs*, Paris.

- Cournarie P. (2016), « L'autorité entre masque et signe. Le statut du corps royal dans la Grèce ancienne (I<sup>ve</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) », *Annales HSS* 71-3, p. 683-707.
- Courrier C. (2014), *La plèbe de Rome et sa culture (fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)*, Rome.
- Courrier C. (2017), « The Roman Plebs and Rumour: Social Interactions and Political Communication in the Early Principate », dans Rosillo-López C. éd., *Political Communication in the Roman World*, Leiden-Boston, p. 139-164.
- Courrier C. et Magalhães de Oliveira J. C. éd. (2021), *Ancient History from Below: Subaltern Experiences and Actions in Context*, Londres-New York.
- David J.-M. (1980), « *Eloquentia popularis* et conduites symboliques des orateurs de la fin de la République. Problèmes d'efficacité », *QS* 6-12, p. 171-198.
- David J.-M. (2000), « Les *contiones* militaires des colonnes Trajane et Aurélienne : les nécessités de l'adhésion », dans Scheid J. et Huet V. éd., *Autour de la colonne Aurélienne : geste et image sur la colonne de Marc Aurèle à Rome*, Turnhout, p. 213-226.
- Engel J.-M. (1972), *Tacite et l'étude du comportement collectif*, Lille.
- Flaig E. (2019), *Den Kaiser herausfordern: die Usurpation im Römischen Reich*, Francfort-sur-le-Main (1<sup>ère</sup> éd. 1992).
- Flaig E. (2002), « La fin de la popularité : Néron et la Plèbe à la fin du règne », dans Croisille J.-M. et Perrin Y. éd., *Neronia VI. Rome à l'époque néronienne. Institutions et vie politique, économie et société, vie intellectuelle, artistique et spirituelle. Actes du VI<sup>e</sup> colloque international de la SIEN (Rome, 19-23 mai 1999)*, Bruxelles, p. 361-374.
- Flaig E. (2003a), « Wie Kaiser Nero die Akzeptanz bei der Plebs urbana verlor: eine Fallstudie zum politischen Gerücht im Prinzipat », *Historia* 52-3, p. 351-372.
- Flaig E. (2003b), *Ritualisierte Politik: Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, Göttingen.
- Flaig E. (2012), « Défier l'empereur. L'usurpation comme changement violent et légitime : l'exemple de Galba », dans Couvenhes J.-C., Queyrel Bottineau A. et Vigourt A. éd., *Trahison et traîtres dans l'Antiquité*, Paris, p. 379-393.
- Foucault M. (1976), *Histoire de la sexualité. 1, La volonté de savoir*, Paris.
- Foucault M. (1994), *Dits et Écrits IV, 1980-1988*, Defert D. et Ewald F. éd., Paris.
- Foucault M. (1997), « *Il faut défendre la société* ». *Cours au Collège de France (1975-1976)*, Ewald F., Bertani M. et Fontana A. éd., Paris.
- Furneaux H. (1951), *The Annals of Tacitus. Vol. II, Books XI-XVI*, Oxford.
- Gherchanoc F. et Huet V. (2007), « S'habiller et se déshabiller en Grèce et à Rome (I). Pratiques politiques et culturelles du vêtement », *RH* 641, p. 3-30.
- Gibson B. J. (1998), « Rumours as Causes of Events in Tacitus », *MD* 40, p. 111-129.
- Gilbert R. (1976), *Die Beziehungen zwischen princeps und stadtrömischer Plebs im frühen Principat*, Bochum.
- Guastella G. (2017), *Word of Mouth: Fama and its Personifications in Art and Literature from Ancient Rome to the Middle Ages*, Oxford.
- Hollard V. (2010), *Le rituel du vote : les assemblées romaines du peuple*, Paris.



- Hurlet F. (2008), « Comment devenait-on empereur à Rome ? La succession dynastique sous les Julio-Claudiens », dans Piel T. éd., *Figures et expressions du pouvoir dans l'Antiquité*, Rennes, p. 93-108.
- Hurlet F. (2015), « L'idéologie dynastique sous le Julio-Claudiens : origines, évolution, modes d'expression et modalités de sa diffusion », dans Zecchini G. éd., *L'« Augusteum » di Narona*, Rome, p. 117-143.
- Kantorowicz E. (1989), *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, trad. Genet J.-P. et Genet N., Paris.
- Kröss K. (2017), *Die politische Rolle der stadtrömischen Plebs in der Kaiserzeit*, Leiden-Boston.
- Laser G. (1997), *Populo et scaenae serviendum est: die Bedeutung der städtischen Masse in der späten römischen Republik*, Trèves.
- Lehnen J. (1997), *Adventus principis. Untersuchungen zu Sinngehalt und Zeremoniell der Kaiserankunft in den Städten des Imperium Romanum*, Francfort-sur-le-Main.
- Leigh M. (1995), « Wounding and Popular Rhetoric at Rome », *BICS* 40, p. 195-216.
- Lordon F. (2010), *Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza*, Paris.
- Mangiameli R. (2012), *Tra duces e milites: forme di comunicazione politica al tramonto della Repubblica*, Trieste.
- Meister J. B. (2012), *Der Körper des Princeps. Zur Problematik eines monarchischen Körpers ohne Monarchie*, Stuttgart.
- Meister J. B. (2015), « Corps et politique : l'exemple du corps du Prince. Bilan historiographique », dans Gherchanoc F. éd., *L'Histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique*, Besançon, p. 109-125.
- Millar F. (1977), *The Emperor in the Roman World: 31 BC - AD 337*, Londres.
- Montlahuc P. (2019), « Claude Nicolet et les "langages parallèles" du citoyen. (Ré)introduire le politique à Rome », *CCG XXX*, p. 227-246.
- Montlahuc P. (2020), « L'histoire romaine et le politique : complément d'enquête », *Anabases* 32, p. 11-29.
- Nicolet C. (1976), *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris.
- Roman Y. (2001), *Empereurs et sénateurs : une histoire politique de l'Empire romain, 1er-IVe siècle*, Paris.
- Thomas Y. (1981), « Parricidium. [I. Le père, la famille et la cité (La *lex Pompeia* et le système des poursuites publiques)] », *MEFRA* 93, p. 643-715.
- Tran N. et Vandevorde L. éd. (2018), Dossier : *Romains ordinaires ? La fragmentation socio-économique de la plèbe romaine*, *CCG XXIX*, p. 229-310.
- Trimaille G. (2012), « La sanction des parricides du droit romain au Code pénal napoléonien », *Droit et cultures. Revue internationale interdisciplinaire* 1, p. 203-211.
- Veyne P. (1976), *Le pain et le cirque : sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris.
- Virlouvet C. (1985), *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*, Paris.
- Whitehead D. (1979), « Tacitus and the Loaded Alternative », *Latomus* 38-2, p. 474-495.
- Yavetz Z. (1984), *La plèbe et le Prince. Foule et vie politique sous le Haut-Empire romain*, trad. Sissung M., Paris.

## NOTES

1. Sans précision, les dates s'entendent ap. J.-C. Justification du champ chronologique précis (14-70) *infra*.
2. Les problématiques liées au corps de l'empereur à Rome ont récemment été mises en avant par les travaux de Jan Bernhard Meister, en particulier dans sa thèse (Meister 2012), sous l'angle du rapport entre l'idéologie du corps et le système politique particulier qu'était le régime impérial (voir également Meister 2015). Notre contribution porte moins sur la construction de cette idéologie par les empereurs eux-mêmes et sa déconstruction par certains auteurs contemporains, à l'instar de Suétone (cf. Meister 2012, p. 249-255 et 2015, p. 119-120), que sur le traitement politique qu'en fit la plèbe romaine – au-delà, donc, des seuls cercles aristocratiques.
3. Il n'est pas dans notre objectif de déterminer dans quel(s) segment(s) de la plèbe urbaine (entendu comme les citoyens vivant à Rome) circulaient les propos étudiés. Il est évident que lorsque les sources attribuent une rumeur, une clameur, une opinion à la plèbe, à la ville ou à la foule, celle-ci n'était en réalité perceptible que dans certains groupes, sans doute les plus susceptibles, par leur intégration sociale à la cité, d'être informés de la situation politique et d'être capables de l'évaluer (on pense par exemple aux *tabernarii et opifices* souvent évoqués de concert dans les textes, ou à la *plebs media* étudiée par Courrier 2014). Une analyse en termes sociologiques plus précis que le vocabulaire des auteurs anciens (par nature flou, cf. Yavetz 1984, p. 189-208) outrepasserait cependant le cadre de cette étude. Sur ce sujet, signalons deux publications récentes : Tran et Vandevoorde 2018 ; Courrier et Magalhães de Oliveira 2021. Sur les rapports entre le lexique de la foule (*uulgus, turba, multitudo*) et les termes institutionnels (*populus, plebs*) chez Tacite, nous nous permettons de renvoyer à une étude détaillée dans Autin 2021.
4. Sur cette question, voir surtout Hollard 2010, p. 198-205. Pour Tacite, cette évolution représenta la « perte d'un droit » pour le peuple (*ademptum ius*, Tacite, *Annales*, 1, 15).
5. La question du rapport de grande proximité entre la plèbe et « son » Prince à l'époque impériale a été traitée dans un nombre conséquent de travaux dont il ne peut être question ici d'établir la liste. Nous nous contenterons de mentionner les monographies les plus importantes, à savoir Gilbert 1976 ; Veyne 1976 ; Yavetz 1984 ; Lehnen 1997 (concernant l'*aduentus*) ; Benoist 1999 (en particulier chap. 7) et Benoist 2005 pour les jeux ; Courrier 2014 (tout particulièrement p. 650-682) ; Flaig 2019 [1992]. Sur le rôle politique de la plèbe sous le principat, il faut également citer la thèse récente de Kröss 2017, qui se signale par une attention accrue à la représentation littéraire de la plèbe dans les sources ainsi qu'aux problématiques lexicales, mais dont les résultats ne nous paraissent pas pleinement convaincants (ainsi sur le véritable sens à donner à *plebs urbana* comme pouvant renvoyer à l'ensemble de la population de Rome, sans distinction civique ou sociale, p. 63 ; discussion rapide dans Autin 2019b, p. 92-93, n. 429).
6. Pour reprendre l'expression de Claude Nicolet, qui désignait ainsi les pratiques situées « en dehors du domaine traditionnel défini par le droit public », mais fondamentales pour comprendre les relations politiques à Rome (Nicolet 1976, p. 456-505, p. 459 pour la citation). Mise au point cruciale sur la centralité paradoxale de ces langages parallèles dans le fonctionnement du politique à Rome par Montlahuc

2019, que je remercie ici pour les discussions et éclairages sur le sujet. Sur la distinction entre *la* politique et *le* politique, voir encore Montlahuc 2020.

7. Nous nous appuyons ici sur la base de données des actions collectives de la plèbe (des Gracques à Domitien) constituée par Cyril Courrier en accompagnement de sa thèse (Courrier 2014), consultée le 15/04/2020 à l'adresse suivante : [https://actoz.db.humanum.fr/fmi/webd/Opinion\\_plebeienne](https://actoz.db.humanum.fr/fmi/webd/Opinion_plebeienne). Pour la période 14-70, on dénombre cinq cas de violences physiques contre un personnage issu de l'aristocratie romaine (chevalier, sénateur, empereur et entourage) : voir les fiches 220 (Séjan et ses partisans), 235 (Caligula et sa famille), 244 (Claude), 286 (Flavius Sabinus) et 288 (Vitellius). Les menaces explicites de violence contre un aristocrate s'élèvent quant à elles à onze cas (fiches 211, 214, 218, 219, 221, 222, 231, 237, 250, 253, 263).

8. Le seul contre-exemple pour notre période est celui de l'agression de Claude sur le Forum dans le contexte de la pénurie alimentaire de 51 (Tacite, *Annales*, 12, 43 parle de *uis*).

9. Pour les onze cas tirés de la base de données constituée par Cyril Courrier (cf. *supra*, note 7), cinq actions collectives sont considérées comme couronnées de succès ; trois sont analysées comme des échecs et trois comme impossibles à déterminer.

10. Tacite, *Annales*, 4.29. Le châtement du *culleus* consistait à être fouetté, enfermé dans un sac avec différents animaux (singe, serpent, coq, chien, selon les variantes), et jeté dans le Tibre. Voir les références suivantes : Cicéron, *Pour Sextus Roscius*, 25, 70 ; Sénèque, *De la Clémence*, 1, 15, 23 ; Juvénal 8, 214 ; 13, 156 ; Plutarque, *Vie des Gracques*, 20 ; *Code Théodosien* 9, 15, 1. Sur cette peine, on pourra se référer aux deux longues études de Cloud 1971 et de Thomas 1981, ainsi qu'à Briquel 1980. Hors de Rome, la punition du parricide a souvent donné lieu de châtements corporels d'une grande violence, comme le remarque Trimaille 2012, p. 203 au sujet de l'Égypte.

11. En 59, des inscriptions menacent Néron du châtement du sac (Suétone, *Vie de Néron*, 45). La plèbe n'est pas nommée directement, mais le mécontentement prend place dans un contexte d'une augmentation des cours de l'annone (*annonae caritas*) et de famine (*publica fames*). En Suétone, *Vie de Néron*, 39, des vers anonymes qualifient Néron de matricide.

12. Plutarque, *Vie d'Othon*, 2 parle d'un châtement (κόλασις) demandé par la ville tout entière.

13. Au début du règne de Claude, une rumeur selon laquelle l'empereur avait été assassiné à Ostie conduit le peuple (*populus*, Suétone, *Vie de Claude*, 12) à s'en prendre aux sénateurs, qualifiés de parricides : les « affreuses imprécations » (*dirae execrationes*) qu'évoque Suétone correspondent peut-être, sans certitude cependant, à la menace du châtement réservé aux parricides.

14. Suétone, *Vie de Galba*, 20 ; *Vie de Vitellius*, 17.

15. Voir par exemple au sujet des rumeurs Autin 2019a, p. 487, n. 2080 pour un relevé statistique rapide et des références complémentaires.

16. Sur l'importance de cette première transmission, voir Hurlet 2008, p. 99-102 et 2015, p. 135 : « Comme le sous-entend Tacite en faisant commencer ses *Annales* par le récit de l'année 14 ap. J.-C., la mort du Prince fut pour beaucoup dans la consolidation définitive du Principat. »

17. Sur les *libelli* et les *rescripta* adressés au Prince, en particulier sous Hadrien, voir Millar 1977, p. 240-251.

18. Voir Flaig 2019 [1992], p. 21-27 ; les concepts allemands « maximischer und berichthafter Diskurs » ont été traduits par E. Flaig lui-même ultérieurement (Flaig 2012, p. 388).

19. *Ipsa aetas Galbae inrisui ac fastidio erat adsueta iuuentae Neronis et imperatores forma ac decore corporis, ut est mos uulgi, comparantibus* (Tacite, *Histoires*, 1, 7). Toutes les traductions présentées ici sont les nôtres.

20. Pour l'analyse de ce syntagme chez Tacite et de ses implications, voir surtout Aubrion 1985, p. 226-237 et, plus récemment, Autin 2019b, p. 81-87 (avec catalogue complet).

21. *Paucis iudicium aut rei publicae amor* (Tacite, *Histoires*, 1, 12).

22. C'est essentiellement par facilité et contraint par l'espace limité d'un article que nous mobilisons tel quel ce concept fort problématique de « culture plébéienne » pour renvoyer aux représentations du corps dans les discours non attribués à l'élite (point qui ne constitue pas non plus, loin s'en faut, le centre de cette contribution). Il convient naturellement d'être très prudent avec cette notion : il est sans doute impossible d'envisager qu'il y ait eu une seule culture plébéienne à Rome, qui se serait constituée comme un bloc homogène (il faudrait à ce titre davantage parler de cultures plébéiennes, au pluriel) ; par ailleurs, la notion même de « culture populaire » est l'objet de nombreux débats dans le champ de l'histoire culturelle. Voir sur ce sujet les remarques synthétiques de Courrier 2014, p. 4-7, et la démonstration que constitue sa thèse dans son intégralité. Nous ne cherchons ici qu'à souligner l'existence d'une vision différente du corps (porteur, dans sa matérialité même, de signes identitaires) dans la plèbe que celle dont la culture dominante de l'élite, telle qu'elle est notamment visible dans les sources littéraires, se prévalait.

23. Nous n'hésiterons pas à faire nôtre cette réflexion méthodologique de Jean-Michel David à propos des *contiones* militaires sous Trajan (David 2000, p. 215) : « La question se pose évidemment de la pertinence qu'il y aurait à employer des sources portant sur la période républicaine ou royale pour comprendre des monuments du deuxième siècle de notre ère. On doit cependant noter que lorsqu'il s'agissait d'événements très anciens, les historiens ne pouvaient reconstituer les comportements des chefs et de leurs hommes qu'à partir des conduites qui leur étaient habituelles. Les gestes, les attitudes, la disposition des acteurs, la topique des propos et le ton des discours, tout ce qui en fin de compte définissait les rôles et les figures des uns et des autres, appartenait davantage au système de représentation de l'auteur qu'il n'était déterminé par les circonstances de l'événement. »

24. Qui, comme l'ancien centurion chez Tite-Live, exhibent leurs cicatrices et en font le signe de leur identité et de leur expérience de soldat : voir Tacite, *Annales*, 1, 18 et 1, 35. Sur « le corps comme support d'écriture et les cicatrices comme texte » à Rome, voir Flaig 2003b, p. 123-133 et déjà Baroin 2002.

25. Sur la valeur politique de ce discours, voir surtout Baroin 2002, p. 35-37.

26. Face à une littérature riche, nous renvoyons ici à l'essai bibliographique de Gherchanoc et Huet 2007, en particulier pour Rome p. 13-18 et aux nombreuses pistes bibliographiques proposées ainsi qu'au bilan historiographique de Meister 2015, en particulier les références de la note 30, p. 116. À ce titre, on peut par exemple penser aux marques de saleté (*sordes*) exhibées par les membres de l'aristocratie sénatoriale dans les contextes bien déterminés comme les décès ou les procès, et qui ne sont pas

perçues comme les signes inaliénables de l'identité de l'individu, comme c'est le cas dans la plèbe, mais plutôt comme des outils tactiques, dans une perspective assez finaliste, particulièrement pour les procès. Au sujet de ces *sordes*, Blonski 2008 affirme très à propos qu'« on devrait pouvoir parler d'un *vêtement total*, mêlant inextricablement cheveux défaits, joue hirsute, saleté corporelle, et tissu en mauvais état », voire d'un « sale de travail » ou d'une « *tenue de fonction* » qui, en réalité, « n'est pas sale » (italiques de l'auteur). Cette saleté d'apparat s'enfile et s'enlève comme un vêtement, et ne paraît pas comparable avec le statut plus « identitaire » du corps dans les témoignages de plébéiens cités plus haut.

27. L'expression provient de Tacite, *Annales*, 3, 37, à propos du corps de l'empoisonneuse Martine.

28. Aldrete 1999, p. 28 et suiv. et David 1980, p. 183-184 pour l'importance de l'*actio* dans l'*eloquentia popularis*. Pour le domaine militaire, voir surtout Mangiameli 2012 chap. III, en particulier p. 281-286.

29. *Est enim actio quasi corporis quaedam eloquentia* (Cicéron, *L'Orateur*, 17, 55).

30. Dans le chapitre que Quintilien consacre à ces soutiens visuels de la parole (non limités à la seule exhibition du corps), il insiste sur l'effet qu'ils provoquent moins sur les juges que sur les gens (*homines*) qui assistent au procès, autrement dit sur le « peuple » (*populus*), et développe l'exemple des funérailles de César (Quintilien, *Institution Oratoire*, 6, 1, 30-31).

31. Comme le fit M. Antonius en exhibant les cicatrices de Manius Aquilius Nepos (Cicéron, *De l'Orateur*, 2, 47, 195). Même idée dans le discours de Marius au peuple chez Salluste (Salluste, *Guerre de Jugurtha*, 85). Sur ce sujet, nous renvoyons à l'étude convaincante de Leigh 1995, en particulier p. 209-212 et à sa conclusion p. 211 : « The display of scars is either associated with the ordinary people or with populist politicians or with aristocratic politicians turning the rhetoric of the people back on them. Moreover, in these instances, the emphasis of the popular rhetoric is no longer on the demands of *novitas*, but rather on the economic experience of the agrarian poor. »

32. Nous renvoyons encore une fois ici aux analyses de J. B. Meister, cf. *supra*, note 2.

33. Kantorowicz 1989 ; réception critique de la théorie de Kantorowicz et proposition d'application pour l'époque hellénistique chez Cournarie 2016.

34. Lire tout particulièrement Hurlet 2015, p. 117-129.

35. C'est le point de départ de la théorie de l'*Akzeptanzsystem* avancée par Egon Flaig, tel qu'il est formulé par exemple dans Flaig 2012, p. 381 : « Dans le système politique du principat, il n'y avait pas d'institution qui était reconnue par tous les autres secteurs de l'Empire dans sa fonction incontestable d'instituer et de destituer un empereur. » Sur les mécanismes de la succession impériale au 1<sup>er</sup> siècle, voir Hurlet 2008.

36. Cogitore 2002, p. 161-165 et Hurlet 2015, p. 119-122 pour une définition de ce concept, avec références aux travaux antérieurs.

37. Cf. Tacite, *Annales*, 15, 36. À ce sujet, voir l'étude de Virlovet 1985, en particulier p. 48-49, et Courrier 2014, p. 697 et suiv.

38. Veyne 1976, p. 636 ; 646-647 : voir quelques exemples pour notre période chez Courrier 2014, p. 707-708. Comme l'a analysé E. Flaig (2003a, p. 365-366), cette présence physique, notamment lors des incendies, relevait de la « performance » attendue de l'empereur ; c'est précisément son absence sur les lieux du drame lors du grand

incendie de 64 qui condamna Néron aux yeux de la plèbe. Pour un exemple concret de réaction positive, voir Tacite, *Annales*, 4, 64 (peu après l'incendie du Caelius en 27, une rumeur favorable court dans le peuple suite au soutien financier apporté par Tibère).

39. Ainsi Plutarque, qui nomme Galba « le vieillard » (ὁ πρεσβύτης, Plutarque, *Vie de Galba*, 17).

40. Comme Nymphidius Sabinus (Plutarque, *Vie de Galba*, 8), Mithridate du Pont (*ibid.*, 13, 6) ou Titus Vinius (*ibid.*, 17).

41. Ainsi les légions de Vitellius à propos du γέρον (vieillard) qu'était Galba (Plutarque, *Vie d'Othon*, 6) et les extraits de Tacite ci-dessous (Tacite, *Histoires*, 1, 5 ; 1, 7 ; 1, 12).

42. Cette deuxième catégorie de critiques ne se trouvent pas spécifiquement dans les propos collectifs et anonymes, mais davantage dans la bouche de certains individus (à l'instar de Mithridate, qui moque l'alopecie de l'ancien gouverneur, cf. Plutarque, *Vie de Galba*, 13, 6), ou dans le récit : selon Suétone, le soldat qui rapporta la tête décapitée de Galba à Othon ne put la prendre par les cheveux, et dut la tenir contre lui et la maintenir en place en mettant son pouce dans la bouche du cadavre (Suétone, *Vie de Galba*, 20).

43. De manière intéressante, l'expression se retrouve deux fois chez Tacite dans des discours collectifs à propos de l'empereur : en Tacite, *Annales*, 1, 46 (à propos d'Auguste, qui, quoique d'un grand âge, s'était rendu plusieurs en fois en Germanie) et 3, 59 (à propos de Tibère, dont la vieillesse justifie qu'il échange par lettres avec le Sénat). Dans ces deux cas, la *fessa aetas* n'est pas opposée frontalement aux deux empereurs : elle sert plutôt de point de comparaison permettant d'attaquer un autre membre de la *domus Augusta*, Tibère dans le premier cas, Drusus dans le second. On observe ici le lien entre discours sur le corps et mise en comparaison des dirigeants dont il sera question dans notre troisième partie.

44. Voir Tacite, *Histoires*, 1, 19 ; 1, 26 ; 1, 50. Sur la question complexe de la circulation des nouvelles relatives au soulèvement de Vitellius, voir Cosme 2012, p. 84-88, et une reconstruction chronologique dans Autin 2019a, p. 401-411 (avec références complémentaires).

45. *Non sane crebrior tota ciuitate sermo per illos mensis fuerat, primum licentia ac libidine talia loquendi, dein fessa iam aetate Galbae* (Tacite, *Histoires*, 1, 12).

46. Par exemple la célèbre « loaded alternative », dans laquelle le deuxième terme de l'alternative semble avoir le plus de valeur aux yeux de Tacite ; voir Whitehead 1979.

47. Voir par exemple la critique du *uulgu cupiens uoluptatum* en Tacite, *Annales*, 14, 14, entre autres (également Tacite, *Histoires*, 2, 29 sur l'*immodicum uulgu* ou encore Tacite, *Annales*, 1, 29 : *nihil in uulgo modicum*). Sur ce reproche d'*impotentia*, que Tacite adresse aux foules autant qu'aux femmes, voir Engel 1972, p. 291-307.

48. *Quod ut nuntiatum est, despectui esse non tam senectam suam quam orbitatem ratus, Pisonem Frugi Licinianum [...] pro contione adoptauit [...]* (Suétone, *Vie de Galba*, 17).

49. Veyne 1976, p. 539-559 et 701-723. Voir également Courrier 2014, p. 697-721. L'importance des affects dans les rapports politiques n'est évidemment pas propre à Rome. Sur cette question, on renverra ici simplement aux travaux de F. Lordon, qui cherche à « combiner un structuralisme des rapports et une anthropologie des passions » (Lordon 2010, p. 10) à partir notamment de la pensée de Spinoza. Une étude du rapport de la plèbe au corps mort du dirigeant le prouverait largement : de César (Suétone, *Vie de César*, 84) à Tibère (Suétone, *Vie de Tibère*, 75, 5), en passant par Auguste

(Cassius Dion 57, 2) et Germanicus (Tacite, *Annales*, 3, 5), faire le deuil de souverain passe nécessairement par la vision de son cadavre.

50. Déjà pour l'époque républicaine, cf. Laser 1997, p. 194-196. C'est surtout l'objet général du travail de Courrier 2014 que de montrer la stabilité – à tous les plans : démographique, culturel, politique – de la plèbe urbaine.

51. Tacite, *Histoires*, 1, 7. Voir aussi la comparaison faite par la foule (*uulgus*) entre les valeurs, notamment physiques, d'Agricola et celles de ses concurrents en Tacite, *Vie d'Agricola*, 41 (également *comparare*).

52. [...] *rumore senium Galbae et iuuentam Othonis computantium* (Tacite, *Histoires*, 1, 22).

53. Comme l'illustre la fréquente association entre *rumor* et *populus* ou *uulgus*, cf. Cogitore 2012, p. 403-404. Sans entrer dans les détails d'une bibliographie qui, sur ce sujet des rumeurs, s'est renouvelée récemment, renvoyons simplement pour la période qui nous intéresse à l'article de Courrier 2017, ainsi qu'à Autin 2019a (p. 336-363 sur l'identité sociale des ragoteurs et p. 719-747 pour un état de la question) et Autin 2019b (n. 4 et 5 pour la bibliographie antérieure).

54. Le contexte est celui de la comparaison fait par le *populus* entre Corbulon et Suetonius Paulinus, son *concertator* – terme rare, peut-être inventé par Tacite (cf. Furneaux 1951 *ad loc.*), et présentant surtout le même préverbe *con-* que les verbes cités plus haut.

55. Sur celle-ci, voir Cogitore 2002, p. 249-263 et les références à la littérature antérieure.

56. *Is <sc. C. Piso> Calpurnio genere ortus ac multas insignesque familias paterna nobilitate complexus, claro apud uulgum rumore erat per uirtutem aut species uirtutibus similes. Namque facundiam tuendis ciuibus exercebat, largitionem aduersum amicos, et ignotis quoque comi sermone et congressu ; aderant etiam fortuita, corpus procerum, decora facies ; sed procul grauitas morum aut uuloptatum persimonia : leuitati ac magnificentiae et aliquando luxu indulgebat* (« ce C. Pison descendait de la famille Calpurnia et, par la noblesse de son père, touchait à de nombreuses familles d'exception ; il bénéficiait d'une rumeur élogieuse dans la foule grâce à ses qualités – ou à ce qui semblait être des qualités. De fait, il utilisait ses talents oratoires pour protéger les citoyens, faisait des largesses à ses amis et était avec les inconnus d'une conversation et d'un abord sympathiques. Des éléments de hasard jouaient aussi en sa faveur : un corps élancé, une apparence élégante – mais il était bien loin de témoigner de la dignité dans ses mœurs ou de la modération dans ses plaisirs : il s'abandonnait à la légèreté, la brillance et, parfois, à l'excès », Tacite, *Annales*, 15, 48). L'opérateur logique *namque* donne à penser que les éléments physiques ressortissent au jugement de la foule. Sur les éléments physiologiques de ce portrait, voir Breebaart 1987, p. 60-61.

57. L'idée est la suivante : puisque les caractéristiques physiques appartiennent au pôle de la *fortuna*, étant entendu qu'elles ne relèvent pas de la *uirtus*, c'est-à-dire de ce qui est contrôlable par l'individu, les considérer comme un objet d'éloge est le signe de la légèreté et de l'inconséquence du vulgaire. Sur le couple *uirtus/fortuna*, hérité de la philosophie grecque et de l'historiographie hellénistique, renvoyons ici au sein d'une bibliographie large à deux études seulement, la première sur la Τύχη grecque et hellénistique (Becchi 2001), la seconde, bien connue, sur la Fortuna divinisée (Champeaux 1987). Pour l'utilisation qu'en fait Tacite pour discréditer le comportement

des foules, en particulier dans la sphère militaire, nous nous permettons de renvoyer à Autin 2017, où l'on trouvera un rapide rappel de l'histoire de cette opposition.

58. La question est d'ailleurs peut-être faussée si l'on suit l'hypothèse de Cogitore 2002, p. 258 qui fait de Pison un prête-nom davantage que le véritable instigateur de la conjuration.

59. Tacite, *Annales*, 13, 1 : *Verum Agrippina fratri eius <Iunii Silani> L. Silano necem molita ultorem metuebat, crebra vulgi fama anteponendum esse uixdum pueritiam egresso Neroni et imperium per scelus adepto uirum aetate composita, insontem, nobilem et, quod tunc spectaretur, e Caesarum posteris : quippe et Silanus diui Augusti abnepos erat. Haec causa necis* « mais Agrippine, qui avait ourdi le crime de L. Silanus, le frère de Junius Silanus, craignait en celui-là un vengeur ; fréquente, aussi, dans la foule, la rumeur qu'il fallait préférer à un Néron qui était à peine sorti de la jeunesse et avait obtenu l'Empire par le crime un homme d'âge mûr, innocent, noble et – on observait alors cette caractéristique – qui descendait des Césars. De fait, Silanus aussi était l'arrière-petit-fils du divin Auguste. La voilà, la cause du meurtre. »

60. Sur les *Iunii Silani* et leurs ambitions politiques, voir Cogitore 2002, p. 234-242 ; sur ce Silanus en particulier, nous renvoyons à l'entrée de la *PIR*<sup>2</sup>, 4, 833 ; sur l'épisode, voir Courrier 2014, p. 733-734, qui analyse cette rumeur comme un signe de la capacité de la plèbe à émettre des jugements proprement politiques, et non uniquement moraux ou normatifs. On notera enfin que, contrairement à l'affirmation de Flaig 2003a, p. 352, il ne faut pas attendre 59 et la fin du *quinquennium* pour voir apparaître des rumeurs négatives sur Néron.

61. Comme on le sait depuis les travaux d'E. Flaig, notamment Flaig 2019 [1992], p. 100 : « die Plebs urbana dachte "dynastisch" », ou de Courrier 2014, p. 721-735.

62. Cogitore 2002, p. 231-234, souligne dans son analyse de ces événements la légitimité à laquelle pouvait prétendre Rubellius Plautus : « naissance, richesse, mode de vie, en lui étaient réunies plusieurs des qualités que l'on pouvait espérer en un empereur » (p. 231). Sur Rubellius Plautus, voir la *PIR*<sup>2</sup>, 7, 1, 115. Sur la lecture politique de l'épisode, voir les références à E. Flaig et C. Courrier *infra*.

63. Comme le relève Frontin, contemporain de Tacite (Frontin, *Les Aqueducs de la ville de Rome*, 91-92).

64. Tacite, *Annales*, 14, 22 : *Ergo permotus his Nero componit ad Plautum litteras, consuleret quieti urbis seque praua diffamantibus subtraheret : esse illi per Asiam auitos agros, in quibus tuta et inturbida iuuenta frueretur* (nous traduisons ici la dernière proposition *per Asiam [...] tuta et inturbida iuuenta fru[i]*).

65. Cogitore 2012, p. 406, affirme fort à propos qu'une rumeur est avant tout « un bruit qui a perdu le contact avec son origine première et qui s'est répandu dans le peuple, dans la Ville [...] à la fois origine et aboutissement de toutes les rumeurs ». Le syntagme *sine auctore* est d'association fréquente avec les mots de la rumeur, tout particulièrement chez Cicéron (Cicéron, *Lettres familières*, 12, 9 ; 12, 10 ; 15, 17, *Lettres à Atticus*, 12, 2). Sur le sujet, voir récemment Guastella 2017, p. 125-152 (principalement 144-147) et Autin 2019a, p. 254-259.

66. Voir Tacite, *Histoires*, 1, 51 et 2, 8 ; Tacite, *Annales*, 6, 5.

67. *Vana haec more famae credentium otio augebantur*, Tacite, *Annales*, 14, 58 ; expression semblable en Tacite, *Annales*, 4, 59.



68. Tacite, *Annales*, 14, 58 : *Plauto parari necem non perinde occultum fuit, quia pluribus salus eius curabatur et spatium itineris ac maris tempusque interiectum mouerat famam.*

69. Les rumeurs antiques ont parfois des cycles de vie particulièrement étendus, à l'image de celles relatives à la mort de Germanicus ou de Drusus II (respectivement en Tacite, *Annales*, 3, 16-19 et 4, 7-11), et Tacite peut présenter ces bruits au long cours de façon condensée, dans un sommaire narratif (ainsi la rumeur réclamant le retour d'Agricola aux affaires, évoquée en une ligne dans la *Vie d'Agricola*, 41, alors qu'elle s'étale sur plusieurs années). Sur ces deux éléments, nous nous permettons de renvoyer à Autin 2019a, p. 286-291.

70. Tacite, *Annales*, 14, 58 : « La foule s'imaginait qu'il [Plautus] avait sollicité Corbulon, qui dirigeait alors de grandes armées et, si des personnes célèbres et innocentes en venaient à être tuées, courait un très grand danger » *uulgoque fingeant petitum ab eo Corbulonem, magnis tum exercitibus praesidentem et, clari atque insontes si interficerentur, praecipuum ad pericula.*

71. Tacite, *Annales*, 14, 58 : « Mais les bruits allaient plus loin : l'Asie, favorable au jeune homme, avait pris les armes, et les soldats envoyés pour perpétrer le crime, manquant de force par leur trop petit nombre ou de résolution d'esprit, n'avaient pas pu exécuter leurs ordres, et avaient donc fini par les trahir pour des espérances révolutionnaires » *quin et Asiam fauore iuuenis arma cepisse, nec milites ad scelus missos aut numero ualidos aut animo promptos, postquam iussa efficere nequuerint, ad spes nouas transisse.*

72. Entre plusieurs exemples, la rébellion des Trévires et des Éduens en 21 est déformée par la *fama* : outre les deux peuples, ce sont plusieurs cités gauloises, toute la Germanie et l'Hispanie que l'on croit être entrées en guerre (Tacite, *Annales*, 3, 44). C'est précisément la distance spatiale qui est généralement responsable de la déformation dont procèdent les rumeurs, selon Tacite (ainsi en Tacite, *Histoires*, 2, 83).

73. Tacite précise en effet que les assassins de Sylla furent assez rapides (six jours pour atteindre Marseille, soit moins que la durée attendue) et efficaces pour empêcher la naissance d'une rumeur, et semble souligner ce fait comme remarquable (Tacite, *Annales*, 14, 57). Les assassinats de cette nature sont d'ailleurs généralement exécutés dans le plus grand secret : voir Tacite, *Annales*, 2, 40 (mort de Clemens) ou Tacite, *Histoires*, 4, 11 (mort de Calpurnius Piso Galerianus, cf. *infra*). De notre épisode ressort enfin un dernier élément important à prendre en compte : le beau-père de Plautus réussit à avoir l'information qu'une troupe de soixante soldats était envoyée contre son beau-fils et lui dépêcha un affranchi. Cette précision, sur laquelle les sources de Tacite ne sont pas unanimes (cf. Tacite, *Annales*, 14, 59), illustre *a minima* la conscience qu'avaient les auteurs des risques de fuite d'information dans de telles situations.

74. La problématique de la manipulation des rumeurs dépasse largement la portée de cette étude. Signalons toutefois que les auteurs n'hésitent pas à désigner comme telles les manipulations d'opinion quand elles sont lieu. Nous nous permettons de renvoyer sur ce sujet délicat à Autin 2019a, p. 272-285, avec les références bibliographiques.

75. Pour cette expression, voir Flaig 2002, p. 363.

76. C'est l'hypothèse que retient Cosme 2012, p. 205 et suiv. à propos de l'élimination d'un autre Pison, L. Calpurnius Piso, au début de l'année 70.

77. L'image de Vespasien n'était pas particulièrement positive dans la plèbe, comme la longue déploration née à Rome à l'annonce du soulèvement de Vitellius en janvier 69 le rend sensible : *et ambigua de Vespasiano fama, solusque omnium ante se principum in melius*

*mutatus est* « quant à Vespasien, il jouissait d'une réputation ambiguë, et, par rapport aux Princes qui le précédèrent, il fut le seul qui alla en s'améliorant » (Tacite, *Histoires*, 1, 50).

**78.** « Le comble de la terreur fut le meurtre de Calpurnius Galerianus. Il était le fils de Gaius Pison, et n'avait rien osé ; mais en propre la célébrité de son nom et l'ornement de sa jeunesse étaient célébrés par la rumeur de la foule, et il y en avait, dans une cité encore tremblante et heureuse de nouvelles conversations, pour l'auréoler de bruits vains selon lesquels il visait le principat. » De façon intéressante, le terme utilisé pour cet éloge, *celebrare*, est le même que pour Rubellius Plautus (Tacite, *Annales*, 14, 22, cf. *supra*).

**79.** L'association entre jeunesse, beauté et forme physique est fréquente dans les opinions que Tacite attribue aux segments infra-équestres de la société romaine. Dans le monde militaire, l'historien affirme que les soldats flaviens éliminaient les Germains à la fin de la guerre civile en se fondant sur leur apparence physique : ils ciblaient tout individu qui leur paraissait *procerus habitu et iuuenta* (Tacite, *Histoires*, 4, 1 ; sur le sens historique à donner à cette phrase, voir Cosme 2012, p. 207). L'expression est très hardie, et il n'y a guère d'autre solution que de lire *habitu et iuuenta* comme un groupe coordonné à l'ablatif de relation, dépendant de *procerum*. Il faut donc comprendre « élancé dans son extérieur et par sa jeunesse », dans une forme d'hendiadyin qui associe très fermement la jeunesse et la superbe physique comme les deux faces d'un même tout, et qui traduit la vision très matérialiste de l'âge dans la soldatesque flavienne. La vision du corps (et non du vêtement) comme porteur des signes de l'identité de l'individu fait écho à nos propos de la première partie.

**80.** Après la chute de Néron, les légions de Germanie inférieure accueillent ainsi l'arrivée de Vitellius comme légat avec bonheur car, en plus d'être issu d'une famille prestigieuse, il est « dans la force de l'âge » (*aetas integra*, Suétone, *Vie de Vitellius*, 7). L'opposition avec Galba, mal toléré par les légionnaires, passe une nouvelle fois par le critère physique de la jeunesse.

**81.** Cosme 2012, p. 111 voit dans ces propos la trace d'une propagande flavienne *a posteriori* pour souligner la prédestination de cette dynastie à l'Empire. Néanmoins, le texte de Tacite invite à distinguer les présages à proprement parler, signe peut-être de cette propagande, et les propos très concrets sur l'adoption de Titus, qui n'ont pas réellement de raison d'avoir été inventés ou réécrits. Tout le livre I des *Histoires* témoigne de l'effervescence de la question de l'adoption dans l'opinion publique.

**82.** Gibson 1998 a analysé de très près les marqueurs sémantico-syntaxiques de cause suivant les mentions de rumeurs dans le récit taciteen : son approche valide au niveau de la langue la nature politiquement contraignante de ces *inanes rumores* (cf. Tacite, *Annales*, 1, 15) et leur poids dans la causalité historique.

**83.** Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, « Des contempteurs du corps ».

**84.** Suétone, *Vie d'Othon*, 12 ; Tacite, *Histoires*, 1, 22 ; Plutarque, *Vie de Galba*, 25. Sur les vices des empereurs dans les sources sénatoriales, et tout particulièrement pour les critiques liées à leur sexualité, voir Roman 2001.

**85.** Tacite, *Histoires*, 1, 78 et Cosme 2012, p. 97 et suiv.

---

## RÉSUMÉS

Les discours populaires sur le corps des Princes au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. sont souvent dénigrés par différents moyens dans les sources littéraires qui les transmettent : à en croire les historiens et biographes impériaux, ils ne traduisent que l'attachement du peuple à l'inanité de l'apparence physique et mettent en évidence la dépolitisation des foules urbaines dans le régime impérial. Or, le mépris du corps comme objet politique a toutes les chances d'être le signe d'un vernis aristocratique et ne semble pas se vérifier, pour autant qu'on puisse la saisir, dans la « culture plébéienne ». Partant de ce constat, nous essayons, à l'aide de la philosophie du pouvoir de Michel Foucault, de rendre à ces discours collectifs et anonymes sur la corporéité des dirigeants toute leur valeur politique, en rappelant d'abord l'importance sur le quotidien de la plèbe des aspects pragmatiques liés à la bonne santé du Prince, puis en étudiant comment l'image plébéienne du corps de l'empereur servit de point de bascule à des discours contestataires : en désignant le corps de tel ou tel aristocrate comme « princier », les foules pouvaient réussir à délégitimer indirectement le pouvoir en place.

Popular discourses on the princeps' body in the 1<sup>st</sup> century AD are often denigrated in different ways by the ancient authors who report them: according to the historians and biographers from the Imperial era, these discourses show nothing but the natural inclination of the common people of Rome to the inanity of the physical appearance, and thus reveal the depoliticisation of the imperial crowds. Yet, not to dignify the body as a political object seems to belong far more to the aristocratic contempt than to the "plebeian culture", which does not encompass such a negative appraisal. Therefore, we use here Michel Foucault's concept of power to investigate the truly political value of these collective and anonymous discourses. First we examine how essential to the daily life of the plebs the pragmatic considerations about the body and the good health of the princeps were. Then, subsequently, we analyse the role played by the plebeian imago of the imperial body in strategies of contestation of the ruling power: by praising an aristocrat for having a "Princely body", the crowds could indirectly delegitimise the actual princeps.

## INDEX

**Mots-clés** : corps, pouvoir, discours, foule, plèbe, Michel Foucault, contestation, rumeur, capax imperii, Tacite

**Keywords** : body, power, discourse, crowd, plebs, Michel Foucault, contestation, rumour, capax imperii, Tacitus

## AUTEUR

LOUIS AUTIN

Sorbonne Université, Rome et ses renaissances UR 4081